Université du Québec à Montréal

Jeunes filles et vieilles filles. Autour de quelques inconvenantes chez Flaubert, Goncourt et Zola

Pour le mariage, il ne faut jamais consulter que les convenances¹.

Madame de Staël Corinne ou l'Italie

a différence entre une convention et un contrat² », tel est le sujet de la première question que doit affronter Frédéric Moreau lors de son examen à l'École de droit, dans *L'Éducation sentimentale*. Vu l'économie romanesque mise en place par Flaubert, qui réserve à Moreau nombre de projets abandonnés et d'occasions manquées, il n'y a rien d'étonnant à

^{1.} Madame de Staël, *Corinne ou l'Italie*, Paris, Éditions des femmes, 1979, t. 1, p. 79.

^{2.} Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale* [1869], *Œuvres*, éd. d'Albert Thibaudet et René Dumesnil, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1952, t. 2, p. 92. Les références à ce texte seront indiquées entre parenthèses à la suite de la citation, précédées de la mention *ÉS*.

ce que le candidat — ému, puis « démoralisé » (ibid.) — rate sa réponse, et tout l'examen, d'ailleurs. Cependant, que Frédéric Moreau « défini[sse] l'une pour l'autre » (ibid.), qu'il intervertisse la « convention » et le « contrat », n'est pas seulement un symptôme de la nervosité, de la préparation inadéquate, voire des limites intellectuelles du candidat; il ne s'agit pas non plus d'un simple « échec » (ÉS, p. 94) qui trouverait parfaitement sa place dans cette suite de renoncements et d'inachèvements que d'aucuns considèrent constituer « l'éducation sentimentale » de Moreau3. Demander à distinguer la convention d'un contrat, c'est — tout en affirmant que l'une n'est pas l'autre — faire ressortir la parenté et la proximité de deux notions qu'il est aisé de confondre; montrer un protagoniste assimilant l'une à l'autre, c'est donner l'indice d'un système social fondé sur des conventions ayant valeur de contrat, et auxquelles tous les acteurs doivent se conformer, même hors de la sphère du droit.

La lecture de *L'Éducation sentimentale* permet de remarquer que M^{lle} Vatnaz, une pionnière en matière de personnages de « célibataire parisienne libre⁴ », selon Jeanne Bem, orchestre toute sorte de « contrats » *convenus* au sein du monde dépeint par Flaubert⁵. L'état



^{3.} La critique a eu le réflexe d'inscrire *L'Éducation sentimentale* parmi les « romans de l'échec », une association qu'il faut nuancer, selon Jean Borie : « Frédéric Moreau promène, comme par inadvertance, à travers des circonstances diverses, un *refus* discret et entêté, et le refus ne doit pas être confondu avec l'échec. » (Jean Borie, « Préface », Émile Zola, *La Joie de vivre*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1985, p. 19-20 [nous soulignons].)

^{4.} Jeanne Bem, « La vieille fille et son histoire, chez Flaubert et Maupassant », Yvan Leclerc [dir.], Flaubert — Le Poittevin — Maupassant. Une affaire de famille littéraire, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2002, p. 191. Même si Flaubert « ne flatte pas le portrait », concède Bem, « avec la Vatnaz il a une longueur d'avance sur Maupassant ou sur Anatole France, qui n'imaginent la femme libre que veuve ou bourgeoise mariée émancipée » (Ibid.).

^{5.} Dotée de « longues mains » ($\acute{E}S$, p. 286) renvoyant à son caractère manipulateur et d'un regard fouineur qui aime « examin[er] » (ibid.), la Vatnaz agit comme entremetteuse et fait circuler l'information entre les personnages. Elle conclut également des marchés louches, prête à usure et se mêle de politique. Affaires de cœur, d'argent ou de pouvoir, la Vatnaz tire toutes les ficelles, lesquelles dans le roman s'entremêlent continuellement.

civil de la Vatnaz facilite ce rôle : en marge et sans attaches, elle circule aisément dans les coulisses, qu'elle foule « à pas muets » ($\acute{E}S$, p. 367), agissant à la fois en témoin et en machiniste furtive des intrigues; à cela s'ajoute que, comme l'explique le narrateur flaubertien, la société qui la stigmatise nourrit son ressentiment et l'incite à tout faire pour prendre sa revanche en s'arrogeant un droit de parole et d'action :

Elle était une de ces célibataires parisiennes qui, chaque soir, quand elles ont donné leurs leçons, ou tâché de vendre de petits dessins, de placer de pauvres manuscrits, rentrent chez elles avec de la crotte à leurs jupons, font leur dîner, le mangent toutes seules, puis, les pieds sur une chaufferette, à la lueur d'une lampe malpropre, rêvent un amour, une famille, un foyer, la fortune, tout ce qui leur manque. Aussi, comme beaucoup d'autres, avait-elle salué dans la Révolution l'avènement de la vengeance (ÉS, p. 329).

Le type de la Vatnaz dessine ce qui peut sembler un paradoxe. D'une part, les vieilles filles, qui par définition n'ont pas conclu le « contrat » premier de la réalisation du destin féminin, le mariage⁶, échappent aux « conventions » sociales d'importance : en amont, si elles n'ont jamais fait l'objet d'une entente matrimoniale, c'est souvent que, jeunes filles (comme Louise Roque, Renée Mauperin, Chérie⁷), elles n'ont respecté ni les conventions ni les convenances menant à une telle union; en aval, les célibataires (les M^{lle} de Varandeuil, Sidonie Rougon et M^{lle} Saget⁸) ne se montrent ni conventionnelles



^{6.} Anne Martin-Fugier rappelle qu'à l'époque c'est par le mariage que les filles accèdent au modèle féminin qui « est celui d'épouse, mère, maîtresse de maison, éducatrice », et qui « justifie la femme d'exister. » (Anne Martin-Fugier, *La Bourgeoise. Femme au temps de Paul Bourget*, Paris, Grasset, 1983, p. 14.)

^{7.} Personnages de, respectivement, *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, de *Renée Mauperin* de Jules et Edmond de Goncourt et de *Chérie* d'Edmond de Goncourt.

^{8.} M^{lle} de Varandeuil apparaît dans *Germinie Lacerteux* des Goncourt. Sidonie Rougon comme M^{lle} Saget sont des personnages d'Émile Zola : la première principalement dans *La Curée*, la deuxième dans *Le Ventre de Paris*.

ni convenables, à l'instar de cette Vatnaz charriant la « crotte » de ses jupons. D'autre part, à y regarder de près on constate que ces icônes du non-conventionnel et de l'inconvenance se portent pourtant garantes du bon fonctionnement des mécanismes sociaux et excellent dans la maîtrise des conventions et des convenances. Car nous verrons que sur les marges et les seuils de la convenance et de l'inconvenance se joue toute la spécificité conjugale ou sociale, mais également narrative, de ces personnages typiquement atypiques.

L'inconvenance : obstacle au mariage

Puisqu'une entente matrimoniale constitue une institution sociale gérée par de strictes conventions, il est attendu que les jeunes filles à marier observent certains impératifs d'usage. Or, ces normes de la communauté entrent en contradiction avec l'indépendance de tempérament ou l'incongruité du comportement des plus singulières d'entre elles, avec pour résultat un parcours amoureux cahoteux. C'est le cas dans L'Éducation sentimentale, où Louise Roque est destinée à Frédéric Moreau en vertu du titre nobiliaire détenu par un aïeul du jeune homme et de la fortune (nouvellement acquise) du père de la promise, un « vieux filou » (ÉS, p. 273), « fils d'un ancien domestique » (ÉS, p. 274). Mais pour conclure ce mariage de raison qui scellerait l'ascension sociale de Louise, celle-ci doit se conformer à un code de conduite : celui imposé par la position que lui confère l'argent de son père; c'est aussi celui que doivent suivre les jeunes filles respectables au sortir de l'enfance. La classe comme l'âge de Louise font d'elle une candidate au mariage en bonne société, et à ce titre des bienséances inédites pour elle lui incombent désormais. Lors d'une promenade dans son jardin avec Moreau, elle l'entretient de « l'aridité de son existence » et se plaint de ne pouvoir monter à cheval : « Le vicaire prétend que c'est inconvenant pour une jeune fille; est-ce bête, les convenances! Autrefois, on me laissait faire tout ce que je voulais; à présent, rien! » (ÉS, p. 280.) Le monde d'« à présent », c'est-à-dire le monde prénuptial dans lequel entre la « jeune fille », contraignant, sévère et insipide, s'oppose ici à l'univers





d'« autrefois », caractérisé par la liberté des promenades à cheval, du jeu et de l'activité physique.

Ces normes de pudeur, de correction et de réserve heurtent l'impétuosité d'une jeune fille qui, en dépit de son corps de femme agité de « mouvements d'une câlinerie sensuelle » (ÉS, p. 283), reste encore à demi fillette. La gourmandise et l'insouciance avec lesquelles M^{lle} Roque manifeste ses émois en éveil (potentiellement licencieux) appartiennent en fait à l'enfance, époque de la vie où toutes sortes de jeux, inoffensifs au demeurant, sont permis avec les garçons d'ailleurs, à voir la jeune fille entraîner Moreau loin du chaperon qui veille sur leur petite excursion campagnarde, on croirait qu'elle tente « innocemment » de se dérober aux règles imposées à ceux qui, nubiles, sont soupçonnés d'inconduite. Celle qui ainsi se « livr[e] ingénument » (ÉS, p. 282) ébranle Frédéric; craintif, il a le réflexe de la retenir dans la camaraderie d'antan, il propose de se « tutoyer, comme autrefois » (ÉS, p. 282). L'enfance, on le voit, représente un univers échappant intrinsèquement à celui de la bienséance : tandis que Moreau y trouve un refuge de chaste « gaminerie » (ÉS, p. 282), M^{lle} Roque en exploite les inconvenances, ignorant la décence exigée des futures épousées.

L'immaturité de Louise non seulement est lisible dans les écarts que celle-ci se permet aux règles du convenable : elle les excuse. Lorsque sa mère meurt et que la jeune fille « port[e], malgré son deuil [...], des pantoufles en paille garnies de satin rose, curiosité vulgaire, achetées sans doute dans quelque foire » ($\acute{E}S$, p. 281), la narration recourt aussitôt à la notion de candeur pour justifier, presque annuler, l'incongruité de son allure : l'explication « tant de mauvais goût était naïf » ($\acute{E}S$, p. 281) intervient à même la description de cette tenue, entre parenthèses. Puis, quelques lignes plus loin, le récit montre Moreau ne sachant pas résister à la « bravoure de sentiment, à la fraîcheur de [la] jeunesse » ($\acute{E}S$, p. 283) de Louise, comme si les deux caractéristiques, considérées équivalentes par leur mise en apposition, allaient l'une avec l'autre, et que l'une (la jeunesse) motivait l'autre (la bravoure). Dès lors, le « veux-tu être mon

mari » ($\acute{E}S$, p. 284) — tout à fait inconvenant — que M^{lle} Roque lui lance à la toute fin de l'entretien doit davantage être envisagé comme une question de petite fille fantasque que comme une demande en mariage en bonne et due forme. La réponse de Moreau ne vient d'ailleurs d'aucune façon conclure ce « contrat » qui n'en est pas un : « Mais... [...] Sans doute » ($\acute{E}S$, p. 284). Réaction hésitante qui indique bien qu'une telle impertinence de petite fille n'engage pas de pacte sérieux.

Si Louise est disqualifiée dans sa quête de mariage en raison d'une impudeur et d'une incorrection puériles, ce qui anéantit ultimement le projet d'union conjugale avec Moreau est une hardiesse de jeune fille usurpant des privilèges d'épouse : elle insiste pour voir Frédéric et lui parler en pleine nuit, malgré les protestations de sa bonne, laquelle prétend que « ce n'est pas convenable pour une demoiselle » ($\acute{E}S$, p. 382). Louise rétorque alors : « Je ne suis pas une demoiselle! Je suis sa femme! Je l'aime! » ($\acute{E}S$, p. 382) et se rend effectivement chez Moreau.

En somme, dans L'Éducation sentimentale, ce sont des règles liées directement à son statut social de fille à marier que M^{lle} Roque défie : elle agit soit comme une enfant, soit comme une femme (« sa femme »), mais jamais comme une demoiselle — état qui est pourtant le sien. Et ce manquement aux normes régissant sa situation détourne Louise de l'alliance de convenance à laquelle elle est destinée. C'est justement à l'occasion de cette visite nocturne que la relation entre les deux jeunes gens sera rompue, car Louise découvre alors Moreau bien « loin du mariage » (ÉS, p. 381) : il ne dort pas chez lui; il partage la couche d'une rivale. La jeune fille dévastée ne peut alors que s'en remettre aux poncifs consolants de sa gouvernante, selon qui « si celui-là manquait, elle en trouverait d'autres! » (ÉS, p. 384.) Effectivement, on apprendra à la toute fin du roman que M^{lle} Roque a épousé Deslauriers. Or, inconvenante jusqu'au bout, elle s'est enfuie sans laisser de trace; quant au mari, il révèle l'alliance à Frédéric (et, par là, au lecteur) « sans dire comment » elle a pu se produire (ÉS, p. 453). Bref, en dépit de cette union, le chemin pré et postnuptial







de Louise demeure impossible à raconter. Persiste l'impression que le personnage est inconciliable avec l'idée du mariage.

D'autres inconvenantes, elles, n'auront pas de deuxième chance ou, pour mieux dire, ne saisiront pas les multiples occasions de prendre époux qui s'offriront à elles. Refusant d'agir selon les bienséances et, c'est tout un, de se prêter au jeu des galanteries, l'héroïne éponyme de *Renée Mauperin*, un esprit libre, sabotera ellemême ses possibilités d'union matrimoniale. La première scène du roman la montre déjà indignée contre les exigences du Monde, à l'occasion d'une tirade qu'elle profère devant un jeune ami :

Vous verriez ce que c'est que cette scie-là, la scie d'être convenable! Tenez, nous dansons, n'est-ce pas? Vous croyez que nous pouvons causer avec notre danseur? Oui, non, non, oui... voilà tout! Il faut pincer le monosyllable tout le temps... C'est convenable! Voilà l'agrément de notre existence... Et pour tout, c'est comme ça⁹...

Or, ce qui constitue le point focal de cet ennuyeux encadrement des rapports entre garçons et filles n'est autre que le mariage, passage obligé pour les jeunes filles du rang de Renée, laquelle du même souffle proteste : « voilà encore un de nos malheurs : nous ne pouvons pas rester garçons, nous autres... » (*RM*, p. 54.) Renée ne s'en tient pas aux récriminations. Elle viole tous les principes de l'étiquette lors d'une soirée au cours de laquelle on lui présente les « partis les plus convenables » (*RM*, p. 97) : elle coupe les cheveux d'un invité, prend la cigarette de son père pour en tirer une bouffée en toussant (*RM*, p. 77), toise l'assemblée « avec un petit air gamin et une sorte de crânerie mutine » (*RM*, p. 75). À l'issue de la réunion mondaine, sa mère se désole (« Je trouve que Renée a été ce soir d'une inconvenance... » [*RM*, p. 82]) et s'inquiète du sort auquel un tel comportement doit confiner : « Quand elle aura trente ans, quand

^{9.} Edmond et Jules de Goncourt, *Renée Mauperin*, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1990 [1864], p. 52. Les références à ce texte seront indiquées entre parenthèses à la suite de la citation, précédées de la mention *RM*.





elle aura refusé tout le monde, quand il n'y aura plus personne pour vouloir d'elle... malgré tout ce qu'elle a d'esprit, de bonnes qualités, de tout ce que vous voudrez... elle réfléchira... » (*RM*, p. 84.) Mais Renée ne se rendra pas à trente ans. Elle s'éteindra dans la vingtaine, revendiquant néanmoins le statut de « vieille fille » (*RM*, p. 135) qu'elle estime préférable à celui de jeune mariée.

Tout indique, en fait, que sa route n'aurait pu finir autrement. Un épisode nous paraît à cet égard programmatique : tandis qu'elle s'empare d'un journal pour prendre connaissance des nouveaux mariages, ainsi que le font d'ordinaire les jeunes filles, Renée parcourt plutôt la liste des décès, et y va d'une exclamation surprenante, qu'on s'attendrait davantage à voir appliquée à l'annonce d'une noce : « Vingt-neuf ans... Était-elle vieille, celle-là! » (*RM*, p. 240.) L'allusion est claire, Renée, qui se voit vieillir, n'attend pas fébrilement son mariage; elle attend sa mort, seule issue possible à cette inconvenante immariable, qui se conçoit déjà vieille fille.

Ce destin court-circuité ressemble à celui qui attend sa consœur Chérie, protagoniste du dernier roman d'Edmond de Goncourt, décédée à l'aube de ses vingt ans, sans époux. Là encore, l'échec de l'avenir conjugal de la jeune fille est étroitement lié à des écarts contrevenant aux normes sociales, même si en l'occurrence Chérie, à la différence de Renée, éprouve le « désir de se marier à toute force¹0 ». À vrai dire, ce souhait obsédant qui devient « à la longue une envie déraisonnable » (*Ch*, p. 272) n'a d'égal que l'attitude excessive et l'allure tape-à-l'œil de la demoiselle — comportements qui mettent en fuite les partis potentiels :

L'imprudente jeune fille indignait [...] les mères de familles par l'indépendance de sa tenue, le bon plaisir de ses toilettes et ses méprisants dédains à leur égard.



^{10.} Edmond de Goncourt, *Chérie*, Jaignes, La Chasse au Snarck, 2002 [1884], p. 272. Les références à ce texte seront indiquées entre parenthèses à la suite de la citation, précédées de la mention *Ch*.

Elle jouissait d'une dangereuse réputation d'excentricité, et les *marieuses* de la société [...] déclaraient bien haut l'imprudence qu'il y aurait à une mère aimant son fils de lui donner Chérie pour femme (*Ch*, p. 269).

La notion d'« imprudence », convoquée par deux fois dans l'extrait, permet de bien cerner la teneur des infractions commises et la nature des critères — rationnels — qui président aux sélections matrimoniales, basées sur la réserve des partis et la circonspection des décideurs, acteurs d'un système social régissant et régulant les alliances familiales. Et en ce domaine les Louise Roque, Renée Mauperin et Chérie n'apparaissent pas du tout *convenables* : impertinentes, cavalières ou extravagantes, elles ne *conviennent* ni au Monde ni à personne.

Des créatrices de convenances et d'inconvenances

Enfreinte aux normes et aux mécanismes du vivre-ensemble, l'inconvenance empêche le mariage, conduit à la solitude ou à la disparition, bref à la marginalité. C'est ce dont témoigne le cheminement de M^{lle} de Varandeuil, vieille fille emblématique¹¹ que les Goncourt mettent en scène dans *Germinie Lacerteux*. D'aucuns pourraient croire que ce statut est en quelque sorte inné, à lire le portrait qui est fait d'elle enfant : sa « pauvre santé » et sa laideur, son « grand nez déjà ridicule », la condamnent naturellement, « déjà », au mépris et à la déconsidération sociale (le lot des « ridicules¹² »).

^{11.} Sorte de double des deux frères, eux-mêmes vieux garçons endurcis, M^{lle} de Varandeuil constitue un être d'exception et se caractérise par une singularité qui, à la fois conjugale et historique, lui confère la valeur d'un symbole. Inspirée par la cousine des Goncourt Cornélie de Courmont, elle est l'icône d'une autre époque, comme l'explique Robert Ricatte : « tout isolée qu'elle soit, [elle] n'en représente pas moins tout un groupe de femmes dont les Goncourt ont aimé retrouver les rares exemplaires survivants : héritières d'un XVIII^e siècle viril et franc, toutes douées de la même verdeur stoïque, vieilles femmes fines et fières campées droites au travers de l'âge. » (Robert Ricatte, *La création romanesque chez les Goncourt. 1851-1870*, Paris, Armand Colin, 1953, p. 263.)

^{12.} Edmond et Jules de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1990 [1865], p. 64. Les références à ce texte seront indiquées entre parenthèses à la suite de la citation, précédées de la mention *GL*.

Elle paraît d'emblée écartée du bon usage des jeux matrimoniaux, d'autant que la laideur et le ridicule, caractéristiques sur lesquelles le narrateur goncourtien insiste (GL, p. 70; 80), sont pour le lecteur du XIX^e siècle directement associés à l'image clichée de la vieille fille¹³. Mais là encore, ce qui détermine son avenir de célibataire est une déconvenue mondaine de petite fille s'écartant de ce qu'on exige d'elle en société : « Elle n'avait rien de ce qu'aurait voulu d'elle la vanité de ses parents. Sur un fiasco qu'elle fit à cinq ans au fortepiano à un concert donné par sa mère dans son salon, elle fut reléguée parmi la domesticité. » (GL, p. 64-65.) Des suites de l'incident, cette descendante d'une grande lignée traitée en membre du personnel de maison ne pourra plus aspirer à la vie conjugale qui lui revenait : « le mariage lui [sera] défendu par son père, qui n'admett[era] pas qu'elle [ait] seulement l'idée de se marier, de l'abandonner » (GL, p. 71). Sa fonction de servante l'attachera irrémédiablement à la domus (son père « la t[iendra] liée à la maison » [GL, p. 71]) et l'exclura de toute sortie propice aux rencontres galantes (il « ne l'emm[ènera] pas dans le monde » [GL, p. 71]). Ne lui reste plus, dès lors, qu'à servir autrui, avec l'esprit charitable et dévoué qui est le sien. Le service n'est-il pas l'occupation typique des vieilles filles¹⁴?

13. Voir Jean Claude Bologne, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Fayard, 2004, p. 249-254. M^{lle} de Varandeuil développera d'autres traits typiques de la vieille fille : physiquement, elle en présente la « sécheresse » et la « maigreur » (*GL*, p. 70); psychologiquement, elle est dotée d'un « caractère de fer, [d']une volonté d'homme » (*GL*, p. 75) qui rappellent « l'inversion des caractères sexuels » si souvent attribuée aux célibataires — masculins comme féminines — dans les représentations : « Est-ce parce que leur féminité, ou leur masculinité pour les femmes, est trop marquée qu'ils se trouvent exclus du mariage, ou le mariage renforce-t-il les traits distinctifs des deux sexes en enfermant chacun dans son rôle? », commente Jean Claude Bologne (*op. cit.*, p. 251).

14. Nombreux sont les ouvrages (essais pédagogiques, pamphlets moraux, romans) qui conseillent aux vieilles filles d'employer leur instinct maternel — gaspillé dans le célibat — à des œuvres de bienfaisance auprès des orphelins ou des malades, ou encore de veiller sur le bien-être d'un proche. Cette conception de la vieille fille conforte une définition de la féminité basée d'abord sur la maternité et indique une possible « réhabilitation » de ces laissées-pour-compte au sein d'une société bourgeoise qui a pour valeur fondamentale la famille. Voir Jean-Claude Bologne, op. cit., p. 257-259; Cécile Dauphin, « Histoire d'un stéréotype : la vieille fille », Arlette Farge et Christiane Klapsich-Zuber [dir.], Madame ou Mademoiselle? Itinéraires de la solitude au féminin. 18º-20º siècle, Paris, Montalba, 1984, p. 223-226.



« Dieu ne semblait l'avoir faite que pour la donner aux autres » (*GL*, p. 80) : voilà comment la narration présente M^{lle} de Varandeuil. Pourtant, force est de penser que cette qualité de femme solitaire s'est en fait développée chez elle en raison de sa mauvaise initiation et de son inadéquation à la vie mondaine. Il y a là une antinomie, ou une ironie : celle d'une fille qui, parce que mise hors du circuit social et familial, consacre sa vie à veiller sur lui, connaît les histoires qui le secouent et s'y immisce constamment, mais de l'extérieur¹⁵. M^{lle} de Varandeuil s'avère de surcroît très attachée à ce que les bonnes mœurs soient respectées — en fait foi sa réaction lorsqu'elle apprend les « hontes » de Germinie, qu'elle n'aurait pas hésité elle-même à « dénoncer » (*GL*, p. 256). Finalement, celle dont le destin a été fixé sur une première inconvenance a le réflexe d'agir en véritable dépositaire de la convenance et, même, de la légalité.

Reste que M^{lle} de Varandeuil subit ce destin de vieille fille; elle s'en accommode et, au fond, détient davantage de vaine volonté que de véritable pouvoir sur les mœurs de son entourage. À cet égard, les célibataires zoliennes tirent un meilleur parti de leur marginalité de vieilles filles. De tous les personnages féminins des *Rougon-Macquart*, Sidonie Rougon, que l'on voit surtout évoluer dans *La Curée* de Zola, compte certainement parmi celles qui revendiquent la plus grande indépendance envers les conventions sociales et matrimoniales. Même le statut de « vieille fille » (lequel, nous le verrons, est celui qui décrit le mieux le personnage) pose problème en ce qui la concerne : M^{me} Sidonie, comme on l'appelle généralement (et non M^{lle} Rougon), n'est pas célibataire au sens légal. Elle s'est déjà mariée à un certain Touche, et elle a même eu une fille, Angélique. Mais tout comme le nom de M^{me} Sidonie évacue l'identité et la présence de cet époux, Sidonie « ne parl[e] jamais de son mari, pas plus qu'elle ne parl[e]

^{15.} Instruite des joies et des peines familiales, M^{lle} de Varandeuil survient toujours au bon moment : « arrivait-il un malheur, une nouvelle de mort, une tristesse dans la maison; [...] M^{lle} de Varandeuil l'apprenait toujours à la minute, on ne savait d'où; elle arrivait en dépit de tout, du temps et de l'heure » (GL, p. 79). On notera quand même que cette caractéristique du personnage entre en contradiction avec son ignorance des malheurs de Germinie; voir à ce sujet Robert Ricatte, op. cit., p. 267-268.





de son enfance, de sa famille, de ses intérêts16 ». Au moment où débute La Curée, il y a longtemps que « le mari [a] disparu » (LC, p. 368) et qu'elle a abandonné sa fille¹⁷. À l'instar de la Vatnaz, Sidonie vit seule et sans amour; elle a « renoncé aux affections de ce monde » (LC, p. 372)18. Pour tout dire, si elle n'en a pas l'état civil, elle a l'attitude rigide et l'allure désexualisée de la vieille fille, que de nombreuses descriptions balzaciennes et un demi-siècle de « physiologies » ont figées en une image dessinée à gros traits¹⁹ : laide et mal fagotée, Sidonie est « sèche comme une facture, froide comme un protêt, indifférente et brutale au fond comme un recors » (LC, p. 372). Ce portrait sera réitéré — mot pour mot — dans Le Rêve; il colle à la peau de ce personnage de femme « maigre, blafarde, sans âge et sans sexe²⁰ ». En sorte que Sidonie Rougon respecte bel et bien une « convention » : comme l'a signalé Geneviève Sicotte, elle correspond au stéréotype de la vieille fille²¹. Voilà pourquoi nous nous autorisons à l'étudier comme telle.

D'un âge, d'un sexe et d'un état civil (mariée, veuve, célibataire) indéterminés, répondant tout autant aux noms de M^{me} Touche, de



^{16.} Émile Zola, *La Curée* [1872], *Les Rougon-Macquart. Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1960, t. 1, p. 372. Désormais, les références à ce texte seront indiquées entre parenthèses à la suite de la citation, précédées de la mention *LC*.

^{17.} Ce n'est que dans *Le Rêve*, roman paru quinze ans plus tard, qu'on apprendra la mort du mari (son absence demeure inexpliquée dans *La Curée*) et l'existence d'Angélique.

^{18.} Dans sa nomenclature des *États de femme*, Nathalie Heinich remarque que les vieilles filles et les veuves se rejoignent dans le même « renoncement au sexe » et le même « devenir-tierce », c'est-à-dire « le basculement en tierce de toute femme déféminisée parce que coupée du monde sexué. » (Nathalie Heinich, *États de femme. L'identité féminine dans la fiction occidentale*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 1996, p. 277-278.)

^{19.} Voir Cécile Dauphin, *op. cit.*, p. 207-231. Voir également Jean Claude Bologne, op. cit., p. 249-259.

^{20.} Émile Zola, Le Rêve [1888], Les Rougon-Macquart, op. cit., 1966, t. 4, p. 843.

^{21.} Geneviève Sicotte, « Femmes seules chez Zola. Entre le stéréotype et l'archétype », Lucie Joubert et Annette Hayward [dir.], *La vieille fille. Lectures d'un personnage*, Montréal, Triptyque, 2000, p. 17-21.

M^{me} Sidonie et de Sidonie Rougon, le personnage résiste aussi bien aux catégories qu'aux normes. En fait foi le portrait suivant :

M^{me} Sidonie avait trente-cinq ans; mais elle s'habillait avec une telle insouciance, elle était si peu femme dans ses allures, qu'on l'eût jugée beaucoup plus vieille. À la vérité, elle n'avait pas d'âge. Elle portait une éternelle robe noire, limée aux plis, fripée et blanchie par l'usage, rappelant ces robes d'avocats usées sur la barre (*LC*, p. 369).

La comparaison à laquelle recourt la narration indique bien l'incongruité de cette tenue, si inusitée que la décrire exige une analogie périphrastique. Le procédé est repris quelques pages plus loin : « Petite, maigre, blafarde, vêtue de cette mince robe noire qu'on eût dit taillée dans la toge d'un plaideur, elle s'était ratatinée, et, à la voir filer le long des maisons, on l'eût prise pour un sauteruisseau déguisé en fille. » (*LC*, p. 371.) On le voit, à grands renforts de « rappelant » et de « qu'on eût dit », la description rapproche le vêtement de Sidonie de celui de l'avocat — autre statut que le personnage n'a pas, du moins pas officiellement.

En fait, les occupations de Sidonie contribuent au flou l'entourant et faisant sa singularité : elle possède une « boutique étroite et mystérieuse » (LC, p. 368), au-dessus de laquelle elle occupe l'entresol, entre-deux qui lui sert à la fois de logis et de commerce, où elle vend mille articles disparates (manteaux, souliers, huile « pour faire pousser les cheveux » [LC, p. 369], appareils orthopédiques, pianos, cafetières, etc.). S'entassent chez elle les « marchandises les plus équivoques » (LC, p. 371), « ramassé[es] on ne savait où », en un impressionnant « pêle-mêle » (LC, p. 369). Surtout, Sidonie trempe dans maintes « affaires véreuses », amoureuse qu'elle est de la brouille et de la « chicane » (LC, p. 370), du « tohu-bohu des négoces, des préoccupations de tout genre » (LC, p. 371). Dans Le Rêve, le père adoptif d'Angélique, voulant en savoir davantage sur cette femme à la robe « tachée de toutes sortes de trafics louches », apprendra « des choses qu'il ne répét[era] à personne, pas même à sa femme²² ». Indicible, parce qu'indéfinissable et plus encore parce

22. Émile Zola, Le Rêve, op. cit., p. 843.



qu'inconvenant, ce commerce confère à Sidonie la valeur d'un être ambigu et affranchi des rôles déterminés. D'ailleurs, la narration instaure une équivalence entre ces diverses activités interlopes et la perte de la féminité de la vieille fille, puisque la déclinaison des « nombreux métiers » que Sidonie endosse librement est introduite par l'indication suivante : « la femme se mourait en elle » (*LC*, p. 371-372). On voit à quel point sont liés les modèles sexuels et sociaux, dont la célibataire fait fi en bloc.

Malgré l'indépendance qu'elle affiche, Sidonie prend soin de camoufler son négoce par la couverture d'une honnête boutique de dentelles et par un « mécanisme ingénieux [de] deux entrées » (*LC*, p. 381), qui préserve des indiscrétions les clients et commissionnaires de l'entresol. Peu fréquentée et « sans la moindre apparence de marchandises » (*LC*, p. 369), la boutique de dentelles n'est que façade; quant au nom de « M^{me} Touche » par lequel Sidonie se fait appeler à l'entresol, il « ne correspond plus à la réalité²³ », remarque Geneviève Sicotte. Or, ce nom est le seul qui fixe Sidonie dans un statut (matrimonial) reconnu : tout se passe comme s'il fallait, dans l'univers bourgeois dépeint par Zola, couvrir l'équivoque d'un conformisme et d'un conventionnel vides (une boutique déserte, une appellation désuète) pour la rendre possible.

Car en dépit du désordre, du « pêle-mêle » et de la « chicane » qui règnent chez elle, et quoique les affaires qui s'y trament soient de nature douteuse, la maison de Sidonie respecte certaines conventions et, même, elle en établit : mariages, prêts, procès, relations politiques, voilà son fonds de commerce. Ce sont autant de contrats auxquels donne lieu le travail de Sidonie, tour à tour banquière, notaire, courtière, huissière, avocate, et toujours fervente de la « procédure » (*LC*, p. 371). Femme à tout faire, elle s'emploie avec une « méthode parfaite » (*LC*, p. 369) à mettre en communication des partis susceptibles de conclure des ententes, elle qui « vi[t] dans





^{23.} Geneviève Sicotte, op. cit., p. 23.

les protêts, dans les assignations, dans les commandements » (*LC*, p. 370).

Sidonie crée et, surtout, maîtrise des conventions, qu'elle manie et plie à sa guise, afin d'atteindre ses objectifs. Son négoce consiste à conférer une allure de probité à ses tractations et à leur apposer le sceau sans appel de la légalité. L'attention portée aux bienséances figure au premier chef de ses champs d'action. Aussi, c'est vers Sidonie que se tourne la tante de Renée Béraud du Châtel pour un « étrange projet [...] dont elle v[eut] ne pas voir le côté honteux » : celui de marier sa nièce déshonorée (enceinte sans époux) et d'ainsi permettre à celle-ci de réintégrer « le monde des femmes honnêtes ». Lorsque, chez Sidonie, la tante rencontre le futur époux Saccard, celui-ci se montre « plein de tact et de convenance », tout au soin de régler « le mariage comme une affaire » (LC, p. 381) — intimidée par ce comportement, la tante doublera de fait la dot de Renée. À l'évidence, dans l'entresol de la vieille fille, la convenance est à la fois observée et feinte pour des contrats qui, établis en bonne et due forme, sont la couverture conventionnelle de toutes les inconvenances, lesquelles ainsi traitées recèlent un potentiel lucratif certain.

L'apparence de la décence anime les préoccupations d'une autre vieille fille zolienne, M^{lle} Saget, scandalisée dans *Le Ventre de Paris* des « dévergondages²⁴ » de ses voisins, qu'elle dénonce comme une atteinte à l'harmonie et à la respectabilité du quartier²⁵. Selon Pierre Mayol, le « bavardage et la curiosité », qui « tentent d'abolir sans cesse l'étrangeté que contient le quartier », sont essentiels à une vie collective ordonnée et scellée par la convenance — « *la convenance*

^{25.} Rappelons, avec Geneviève Sicotte, que « le dénouement du roman est [...] fondé sur les manœuvres de la vieille femme, qui renverront Florent à son destin d'exclu et restaureront l'ordre au sein de la microsociété commerçante des Halles. » (Geneviève Sicotte, *op. cit.*, p. 25.)





^{24.} Émile Zola, *Le Ventre de Paris* [1873], *Les Rougon-Macquart*, *op. cit.*, t. 1, p. 723. Les références à ce texte seront indiquées entre parenthèses à la suite de la citation, précédées de la mention *VP*.

est le rite du quartier²⁶ », précise-t-il. Sous cet angle, nous pourrions dire que M^{lle} Saget, attachée à sa communauté, dont elle régule le fonctionnement en sa qualité d'émettrice, collectrice, gestionnaire et relayeuse de cancans, s'érige en parfaite gardienne de la convenance. Dans sa quête de ragots, la vieille fille, il va de soi, doit obéir ellemême à certaines règles complexes, dont le respect garantit sa réputation, met ses interlocuteurs en confiance. Par exemple, après s'être effarée avec des voisines qui conjecturaient quant à ce qui pouvait bien se passer chez les Quenu, charcutiers, elle trouve une façon de préserver sa bonne entente avec eux, par le biais de la boulangère :

La vieille demoiselle, sous prétexte, ce jour-là, de savoir à quelle heure le four était chaud, [...] dit le plus grand bien de la charcutière, se répandit en éloges sur la propreté et sur l'excellence de son boudin. Puis, contente de cet alibi moral, enchantée d'avoir soufflé sur l'ardente bataille qu'elle flairait, sans s'être fâchée avec personne, elle rentra (*VP*, p. 679).

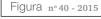
La formule « alibi moral » est parfaitement choisie : si les « honnêtes gens » ne sont au fond que des « gredins » (*VP*, p. 895), comme le dira Claude à la dernière ligne du roman, M^{lle} Saget n'échappe pas à cette accusation, elle qui va de calomnie en calomnie, invente des inconduites dont elle « jur[e] » (*VP*, p. 739) de la véracité, se fâche (stratégiquement) avec certaines, puis en « entraîn[e] » d'autres « dans sa querelle » (*VP*, p. 753)... Elle fait passer des comportements de gredin du côté de l'honnêteté. Aussi la perspicace Lisa Quenu tient-elle « M^{lle} Saget, sa police secrète, en médiocre confiance » (*VP*, p. 785). Le paradoxe est que, afin de préserver l'ordre social (rôle signalé d'emblée par la formule ambivalente « police secrète »), M^{lle} Saget crée elle-même du désordre social. De telles opérations lui sont nécessaires, du reste, car elles lui permettent de conserver et de justifier sa place dans sa communauté, en plus de, très

^{26.} Pierre Mayol, « La convenance », Michel de Certeau, Luce Girard et Pierre Mayol, *L'Invention du quotidien. Tome 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1994, p. 31.

concrètement, lui donner à manger : ne va-t-elle pas de boutique en boutique pour « échange[r] ses ragots contre des aliments²⁷ », comme le relève Marie Scarpa? La parole — ordurière — trouve ainsi une équivalence dans les mauvaises denrées que la vieille fille recueille et qu'elle ingère (rogatons, restants de table et autres « saletés sur lesquelles on avait roté » [VP, p. 835]), immondices qui, toutes, circulent par le commerce et la production de M^{lle} Saget²⁸. La masse de ces détails inconvenants, dont elle est prodigue et dont elle se nourrit, souille alors le quartier tout entier, à preuve « la salissure terne » que laissent ses « deux petites mains » (VP, p. 740) sur cette étuve de la charcutière qui renvoie métaphoriquement aux Halles, dépeintes dans le roman comme une marmite où mijoterait quelque plat de titan²⁹.

Une place en marge, une fonction dans le récit

Comme l'affirme Pierre Mayol, la convenance permet de (re)connaître l'autre comme semblable³⁰. On ne s'étonnera pas que toutes ces (jeunes et vieilles) filles constituées et créatrices d'inconvenances soient effectivement représentées comme *étrangères* à la communauté et au système social dans lesquels elles sont censées évoluer. M^{1le} Roque non seulement affiche un tempérament capricieux qui ne sied pas à son âge, son statut de provinciale nouvellement aisée la maintient à l'écart du monde parisien, dont elle ignore les mœurs et les manières. Renée Mauperin s'élève contre le mécanisme matrimonial bourgeois, fondé sur l'arrivisme des uns et la dot des







^{27.} Marie Scarpa, *Le carnaval des Halles. Une ethnocritique du* Ventre de Paris *de Zola*, Paris, CNRS Éditions, 2000, p. 114.

^{28.} Le terme « saletés » est d'ailleurs employé par le narrateur quelques pages plus tôt à propos des « saletés de la médisance » (\it{VP} , p. 819) qui font le bonheur de \it{M}^{lle} Saget.

^{29.} Par exemple, dégoûté de son quartier, Florent « s'imagin[e] des étuves géantes, des cuves infectes d'équarrisseur où fon[d] la mauvaise graisse d'un peuple. » (VP, p. 731.)

^{30.} Pierre Mayol, op. cit., p. 31.

autres³¹. Les extravagances de Chérie appartiennent quant à elles à une autre époque, signes de la « nature dépensière » (*Ch*, p. 269) et de l'ostentation d'une famille ancienne et vivant à l'ancienne. M^{lle} de Varandeuil, fille d'une mésalliance entre un intime du comte d'Artois et une « façon d'actrice » (*GL*, p. 64), représente elle aussi une classe en déclin; qui plus est, son vécu au sein d'une société en transition ébranle chez elle des piliers identitaires : sa fonction fluctue (de domestique elle devient maîtresse), son nom est modifié (on la rebaptise Sempronie en l'honneur de la République), ses allégeances sont composites (elle est « républicaine et aristocrate » [*GL*, p. 82]). Et, en ce qui concerne Sidonie et M^{lle} Saget, l'une n'ayant ni nom fixe ni passé avoué et l'autre ne se confiant à personne, elles demeurent foncièrement inconnues de leur collectivité³², dans une énigmatique singularité qui, au fond, caractérise l'ensemble des inconvenantes que nous avons croisées ici.

Sauf à gérer les conventions d'autrui, les convenances et les inconvenances de tous, ne pas observer les règles d'usage et se particulariser dans sa communauté conduit à l'échec. Pour les plus habiles, les vieilles filles de la trempe des Sidonie Rougon et M^{lle} Saget, le fait de loger à l'extérieur du système et de rester sibyllines semble leur permettre, à l'instar de la Vatnaz, d'en assurer la régie³³. Et, finalement, de transformer les conventions en





^{31.} Concrètement, Renée dénonce son propre frère au dernier descendant Villacourt, dont il s'est approprié le nom pour conclure un mariage profitable avec la fille d'une riche famille. Sur les parentés entre Renée et Villacourt, rapprochés par une « aristocratie ensauvagée » qui « fait fi de la morale bourgeoise et de ses conventions », voir Véronique Cnockaert, « Introduction », dans Edmond et Jules de Goncourt, *Renée Mauperin*, Paris, Champion, à paraître.

^{32.} Geneviève Sicotte souligne que c'est là un trait répandu chez les vieilles filles zoliennes (Geneviève Sicotte, *op. cit.*, p. 22-23).

^{33.} Ces schèmes traversent l'œuvre zolienne. Geneviève Sicotte, inspirée des travaux de Philippe Hamon, a remarqué que les vieilles filles chez Zola « jouent globalement le rôle d'entremetteuses » et qu'ainsi « leur marginalité [...] ne signifie pas qu'elles soient coupées de la vie sociale » (Geneviève Sicotte, op. cit., p. 16, 27; l'auteure renvoie à Philippe Hamon, Le personnel du roman. Le système des personnages dans Les Rougon-Macquart d'Émile Zola, Paris, Droz, 1983, p. 297-298). Au sujet de la fonction des vieilles femmes dans la microsociété du

contrats. Quant à Renée Mauperin, mise au courant de l'existence de Villacourt, elle avisera ce dernier de l'usurpation de son nom dans le but d'empêcher un contrat (le mariage de son frère) de se sceller, et cette manœuvre demeurera secrète (elle lui envoie anonymement un journal où elle a souligné l'information). C'est bien en cela, dironsnous, qu'elle mérite effectivement d'être désignée « vieille fille » à vingt ans.

Les « deux petites mains » (*VP*, p. 740) de M^{lle} Saget constituent ainsi une métaphore parfaite de l'action de ces personnages qui collectent et manipulent l'information partout, mais de manière dissimulée, toujours sans trop révéler d'elles-mêmes. On se rappellera que ces mains n'avaient laissé qu'une trace sur l'étuve de Lisa Quenu... Reste que laisser une trace constitue une transformation par le toucher, c'est-à-dire par un geste qui assure un contact, une liaison. Voilà précisément ce que font ces « vieilles filles » du roman, puissants agents des relations entre les personnages.

Enfin, laisser une trace implique forcément de *créer* du nouveau, ne serait-ce qu'infime. Et de fait, ces solitaires *concoctent* des conventions, *feignent* des convenances, dénoncent, *inventent* et *racontent* des inconvenances. Dans ce cas de figure, l'inconvenance appartient au domaine de la parole — n'a-t-on pas vu Renée Mauperin être frustrée dans son besoin de conversation par des bienséances l'obligeant à « pincer le monosyllabe »? Postée devant sa fenêtre et toujours loquace, M^{Ile} Saget s'avère comme ses consœurs

Ventre de Paris, Marie Scarpa rappelle que « dans une communauté populaire traditionnelle, ce sont essentiellement certaines vieilles qui président à la transmission des savoirs collectifs, nécessaires à la survie et à la reproduction du groupe, et à tous les rites de passage de la vie d'une femme » (Marie Scarpa, op. cit., p. 141). Voir également l'article de Jeanne Bem qui, s'appuyant sur les ouvrages d'Arnold Van Gennep (Le folklore français), de Claude Lévi-Strauss (Le cru et le cuit) et d'Yvonne Verdier (Façons de dire, façons de faire), explique qu'en ménageant à la vieille fille « une place en marge du système », la collectivité lui octroie « une véritable fonction, une fonction de médiation » (Jeanne Bem, op. cit, p. 183).





un relais narratif pratique et puissant³⁴, tout aussi ubiquitaire, attentive, discrète et démiurge que le narrateur réaliste-naturaliste. Car ce rapport particulier d'étrangeté des vieilles filles, aussi, passe par l'écriture... Tandis que l'inconvenance de M^{lle} Vatnaz prend entre autres la forme de « pauvres manuscrits » qui lui sont toujours refusés, Renée Mauperin informe par l'*imprimé* un étranger d'une réalité qu'elle juge déplorable, Sidonie s'emploie à *rédiger* des contrats qui ne la concernent pas, M^{lle} Saget *compose* des lettres dénonçant les activités d'un groupe politique auquel elle n'appartient pas. Ce sont là autant d'œuvres qu'elles font de leurs « petites mains », autant de traces scripturales de ces inconvenantes omniscientes.

34. Voir les travaux de Philippe Hamon, qui démontre que « le regardeur, le bavard, le technicien sont les délégués, les truchements, sur la scène du texte, du narrateur » (Philippe Hamon, *op. cit.*, p. 106). Voir également Marie Scarpa, *op. cit.*, p. 106.

